

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 20 (1912)
Heft: 4

Artikel: Voyageurs d'autrefois
Autor: Burnet, Edouard-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-18367>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VOYAGEURS D'AUTREFOIS

*Deux princes maronites à Genève et en Suisse
en 1728.*

(Suite.)

Elias Jaleb n'est pas le seul visiteur exotique, fort noble mais peu argenté, dont Genève ait eu le spectacle cette année-là. Deux mois n'étaient pas écoulés qu'un autre prince maronite, flanqué comme le premier de deux domestiques¹, et voyageant de la même manière économique, se présentait aux portes de la ville. Comme ce nouveau venu arrivait d'Italie, on peut se demander, sans lui faire de tort, si peut-être il n'avait pas rencontré son compatriote en route, et si ce dernier ne l'avait pas renseigné sur la réception qui l'attendait dans les villes suisses, de la même façon à peu près que les mendiants, toute révérence gardée, s'indiquent entre eux les bonnes maisons. Les allures singulières de ces touristes peu communs, qui excitérent manifestement une grande curiosité à Genève, le contraste inattendu entre les prétentions qu'ils affichaient et leur attitude de quémandeurs, peuvent ainsi, bien des fois, prêter à sourire. Mais ces détails pittoresques, qui frappent tout d'abord ne doivent pas nous faire oublier ce qu'a dû recéler en réalité de misères et de tristesses l'existence de ces proscrits livrés à tous les hasards de l'exil, et qui avaient tenu le drapeau de la foi chrétienne dans leur lointain pays, et ce serait également montrer bien de la légèreté que de ne pas se sentir touché par la charité sans apprêt, par la bonhomie simple avec laquelle nos pères les ont accueillis.

Voir plus loin la note de l'aubergiste La Combe.

*Petit-Conseil, séance du vendredi 9 juillet 1728*¹ : Monsr le Premier syndic a rapporté qu'un Seigr Arabe du Mont Liban se disant Prince, âgé de vingt-six ans, lequel arriva mardi au soir en cette ville venant d'Italie, étoit allé le voir le lendemain à deux heures accompagné du Sr La Combe hôte des Trois Roix chez qui il loge, qu'il lui a dit que les Turcs ayant coupé ses oliviers et ravagé son Païs, il avait été contraint depuis plus de trois ans de le quitter pour venir en Europe, implorer la bénédicience des Princes chrétiens, pour luy aider dans le dessein qu'il a d'être rétabli dans ses Etats et à payer un tribut considérable qu'il doit aux Turcs se recommandant à la bienveillance du Conseil ; surquoy étant opiné, arrêté qu'on le défraye dans son logis et jusque Lausanne où il doit aller en quittant cette ville, et qu'on lui donne un passeport gratis comme on fit au Prince Elias Jaleb du Mont Liban le 25^e mai dernier, le Sr secrétaire Gautier ayant été chargé de l'aller voir, pour lui déclarer ce que dessus, et lui faire entendre en même tems que les grandes dépenses que nous sommes obligés de faire ne nous permettent pas de lui accorder aucune sûvention².

*Id., séance du dimanche 11 juillet, « à la Sale d'embas, après le sermon du matin »*³ : Le Sieur secrétaire Gautier a rapporté que s'étant acquitté de l'ordre qui lui fut donné vendredi dernier, le Seigr Arabe logé aux Trois Roix chez qui il alla lui marqua de la reconnaissance de ce que le Conseil vouloit bien faire en sa faveur, qu'il aprit de lui qu'il s'appelle Seidid Spada Habasci⁴, qu'il est Catholique Romain Maronite, l'un des cinq Princes Chrétiens du Mont Liban⁵, qu'il a été à Vienne en Autriche et chés presque tous les Princes d'Al-

¹ *Ut supra*, p. 254.

² Genève avait en effet de gros frais ces années-là, à cause des fortifications qu'on était en train de refaire sur de nouveaux plans.

³ P. 254 et 255.

⁴ Le nom n'est pas exactement reproduit. Comme nous le verrons plus loin, le prince Maronite signe lui-même Seidid (seigneur) Spada Habaisci.

⁵ Le passage suivant de l'*Histoire du Prince Junès, Maronite* (mort sur le pal à Tripoli en 1697), jointe au *Voyage de Syrie et du Mont Liban* de M. de La Roque (Paris, 1722), T. II, p. 263, nous renseigne un peu sur ce qu'étaient ces petits princes maronites : « Le prince Junès était issu d'une des plus illustres familles de tout le Mont-Liban... et entre plusieurs domaines considérables, il jouissait à titre de principauté de plusieurs belles Terres sur la pente du Mont-Liban, aux environs de Tripoly et de Gebail, qui lui faisaient près de cent mille livres de revenu... »

lemagne, qu'en Italie d'où il vient, il a fait la révérence au Pape qui lui a donné des lettres de recommandation pour tous les Princes Chrétiens Catholiques Romains lesquelles il fit voir audit Sr Secrétaire, de même qu'une Patente ou Passeport de l'Empereur, qu'il se propose d'aller à Zurich, Berne, Fribourg, Bâle et autres Cantons et de là en Lorraine et ensuite vers toutes les autres Puissances de l'Europe Catholiques et Protestantes, chez lesquelles il n'a pas encore été. A quoi le Sr De la Corbière sautier qui fut chez lui avec le dt sr Secrétaire¹, a ajouté que l'ayant ensuite mené voir la Bibliothèque et l'hôpital, ledit Seigr^r lui fit connaître qu'il se serait attendu à quelque petite sûvention, de la part du Conseil ; Dont opiné a été dit qu'on lui donne six louis d'or de L. 11. 4 et une pistole de L. 11. 10 des dernières frappées au coin de cette République²

Id., séance du lundi 12 juillet³ : Nob. Gautier Secr^{re} d'Etat a dit qu'il a exécuté ce dont le Conseil le chargea hier, à l'égard de Seidic Spada Habascai Prince Arabe, auquel il a remis le Passeport qu'il a désiré et le présent qu'on a ordonné ; Qu'il luy a témoigné y être très sensible et l'a reçeu avec beaucoup de marques de reconnaissance, assurant qu'il conservera comme un monument la pièce d'or battue icy et enfin qu'il doit être parti ce matin pour Lausanne.

Id., séance du lundi 19 juillet⁴ : On a leu une lettre de remerciement du Prince Arabe Seidid Spada Habascaj, dattée de Fribourg du 14^e juillet 1728 remplie d'assurance du bon souvenir qu'il conservera des honnêtetés qu'on luy a fait.

Il faut croire que cette lettre de remerciements a paru aux conseillers de Genève une pièce importante, car ils l'ont

¹ Le sautier était un fonctionnaire qui cumulait les charges de conservateur de la Maison-de-Ville, de chef des guets et de commissionnaire du conseil aux séances duquel il assistait.

² La pistole genevoise remplace dans le cadeau destiné à Spada Habaisci les deux médailles de prix données à Elias Jaleb, c'est le souvenir dont, par délicatesse, on accompagne les 6 louis, subside effectif. Cette pistole est une monnaie d'or, créée par la Seigneurie en 1722. La dernière frappe est de l'année 1724. La pièce, qui vaut 11 livres 11 sous, soit 40 florins 3 sous, porte au droit les armes de la République avec la légende *Respublica genevis* et au revers une aigle d'empire couronnée avec la légende *Post Tenebras Lux* et en exergue 1722. (Eug. Demôle : *Hist. monet. de Genève de 1536 à 1792*. — M. D. G., sér. in-4^o, T. I., p. 120-121 et 346-347.)

³ P. 255.

⁴ P. 262.

annexée en original au Registre de leurs délibérations où nous l'avons retrouvée à la page 262. Qu'on ne s'étonne pas de voir un Arabe syrien écrire une lettre française en somme assez correcte. Clients des rois de France depuis Louis XIV, beaucoup de Maronites tenaient à honneur de connaître la langue de leurs protecteurs, et encore aujourd'hui un grand nombre d'entre eux apprennent et parlent le français avec facilité.

*Lettre du Prince Arabe Seidid Spada Habaisci, de Fribourg
le 14 juillet 1728 :*

Mes Très honoré et Puissant seigneur.

J'ai l'honneur de vous adresser ses ligne pour vous remercier de la Bonté que vous avez eut pour moy de me thémoigné tant d'honnéteté, je vous assure que je n'oublieray jamais les bien fait que vous m'avez thémoigné, Et lorsqu'il s'agira de faire plaisir à quelqu'un de votre Canton je ne mépargneray jamais, par la quelle je vous déclare aussy que je suis très content du voiturier nommé Peltz qui vous a pleut de me donner je vous assure que s'est un fort honest homme et je vous le recommande, qui plus est m'ayant sy bien servy jusques à Lausanne je l'ay pris jusques à Fribourg ou je suis arrivé en bonne santé, demeurant très cordialemt avec un profond Respect à tous les honorable et cher Messieurs

votre très humble et obéissant Servit^r

SEIDID SPADA HABAISCI¹

fribourg ce 14^e juillet 1728.

(A suivre)

Edouard-L. BURNET.

¹ Suit une seconde signature en lettres arabes.

